

Fermeture de la Chambre nationale de la batellerie artisanale

Message de M. Michel DOURLENT, président de la Chambre nationale de la batellerie artisanale (CNBA) :

"Mesdames et Messieurs ami•e•s de la voie d'eau,

Ça y'est c'est fait... La loi de Finances pour 2019 a validé la fermeture de la Chambre nationale de la batellerie artisanale et la disparition de la taxe qui finançait son fonctionnement et son action. Une taxe payée uniquement par les artisans bateliers et qui permettait à l'établissement d'assurer largement son fonctionnement et d'être financièrement autonome.

Dans exactement 2 jours c'est donc 34 années de services aux bateliers qui vont être rayées d'un coup de marteau ; dans 2 jours on met fin prématurément au mandat d'administrateur démocratiquement élu par la profession ; dans 2 jours les artisans bateliers ne disposeront plus d'aucun organe de représentation professionnelle.

On a reproché à la CNBA de ne pas suffisamment bénéficier à ses adhérents. Mais depuis sa création en 1985, ses actions et le cadre de ses interventions ont beaucoup évolué. A plusieurs reprises elle a souhaité accentuer et enrichir son action mais cela lui a toujours été refusé. La CNBA avait certes ses défauts, liés à son caractère à la fois administratif et professionnel, mais elle rassemblait la totalité des artisans bateliers français et dispensait des services adaptés à la situation si particulière des transporteurs fluviaux.

Au cours des 15 dernières années, j'ai eu le privilège de représenter la batellerie artisanale au sein de la CNBA. Je voudrais remercier tous les artisans bateliers de m'avoir fait confiance pendant toutes ces années.

Je me suis engagé au sein de cet établissement avec la ferme conviction que le transport fluvial est un choix rationnel pour l'avenir.

Comme président de la CNBA, mes priorités ont toujours été d'assurer la représentation de toutes nos entreprises artisanales de transport fluvial et de défendre les spécificités de notre activité. J'ai mené de nombreuses batailles pour améliorer les conditions d'exercice de la profession et pour que les entreprises de la batellerie bénéficie d'un meilleur soutien. Je me suis également donné comme objectif de rester proche des bateliers et de leurs préoccupations car la profession de batelier est mon métier avant tout.

Aujourd'hui je ne peux que regretter la disparition d'un établissement tel que le nôtre, ce que nous avons précieusement construit au fil de toutes ces années semble aujourd'hui disqualifié aux yeux de tous et on peut se demander si on veut encore de l'artisanat batelier en France. Nous perdons notre organisme de représentation mais également une part de notre identité d'artisan indépendant.

Car c'est une tâche ardue que celle de bien représenter la profession mais je peux vous dire que je ne regrette en rien les sacrifices que j'ai dû faire pour porter la voix des artisans bateliers français. Enfin, je voudrais remercier sincèrement les administrateurs de la CNBA, les salariés de l'établissement, les représentants syndicaux et les membres d'associations pour leur précieuse collaboration."

Fermeture de la Chambre nationale de la batellerie artisanale

Michel DOURLENT
Président de la CNBA